

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 9 mars 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE COMMONWEALTH

LE 50^e ANNIVERSAIRE—L'APPUI AUX OBJECTIFS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Madame le Président, nous célébrons aujourd'hui le 50^e anniversaire du Commonwealth, association unique en son genre de 44 pays où la situation raciale, culturelle et économique est différente. A une époque où la collectivité internationale est en proie à la méfiance et à l'inaction, le Commonwealth a la possibilité d'unir divers pays dans un climat de sérénité et de bonne volonté. Je propose donc, appuyé par le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que le gouvernement réitère son appui aux objectifs du Commonwealth, notamment les efforts tentés par le Commonwealth pour défendre les droits de la personne, s'opposer à la discrimination raciale et régler la crise économique mondiale grâce à des mesures destinées à combler l'écart entre les riches et les pauvres dans le monde.

Mme le Président: La Chambre veut-elle témoigner son appréciation à l'égard du Jour du Commonwealth?

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

LE TRAITÉ RELATIF À LA CÔTE EST—LE RETRAIT DU SÉNAT AMÉRICAIN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, étant donné que l'absence d'un traité de pêche entre le Canada et les États-Unis risque d'entraîner une pêche excessive et de susciter des troubles, je propose, en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement et avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay):

Que la Chambre regrette et déplore vivement la décision du président des États-Unis de retirer du Sénat américain la partie du traité relatif aux pêcheries et aux limites des zones de pêche sur la côte est qui concerne la gestion et le contingentement des pêches, décision qui met gravement en danger les ressources de pétoncles et de poissons de fond au large du banc Georges.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la présentation de cette motion?

LA SITUATION DE LA FEMME

ON DEMANDE QUE LE MINISTRE SOIT DÉCHARGÉ DE SES FONCTIONS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, selon des communiqués de presse parus aujourd'hui, le ministre responsable de la situation de la femme ne serait pas parvenu à convaincre le cabinet d'ouvrir une enquête sur le Conseil consultatif de la situation de la femme. Par ailleurs, il en aurait assez de s'occuper des femmes qui exercent des pressions pour faire apporter certaines modifications à la constitution ainsi que pour obtenir une réforme visant à rétablir l'intégrité du conseil consultatif. Lorsqu'il a rejeté ces représentations, le ministre a cyniquement accusé le mouvement de la femme, dont il a la responsabilité, d'être facilement manipulé. En conséquence, je propose, avec l'appui du député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que la Chambre somme le premier ministre de décharger le ministre responsable de la situation de la femme de ses pénibles fonctions et de le remplacer par une personne qui aura la confiance et le respect des femmes et du cabinet.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente. Étant donné qu'à la veille de sa visite au Canada, le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, a sabordé unilatéralement le traité concernant la pêche sur la côte est, après avoir approuvé le déblocage d'une somme supplémentaire de quatre millions de dollars pour financer le projet de dérivation Garrison; étant donné par ailleurs qu'il a renié les engagements que les États-Unis avaient pris à propos du gazoduc de l'Alaska et étant donné qu'il se désintéresse complètement des problèmes causés par les pluies acides, je propose, appuyé par le député de Burnaby (M. Robinson):

Que la Chambre condamne l'attitude hostile et négative du gouvernement américain et qu'elle envoie par ailleurs un télégramme au président Reagan pour lui dire que si c'est ainsi qu'il envisage une «collaboration étroite avec le Canada», il ferait tout aussi bien de faire demi-tour et de rester à Washington.